

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

élections européennes Question écrite n° 59349

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'intérêt que présenterait le lancement d'une étude de sociologie politique et électorale sur les résultats électoraux des listes européennes Euro Palestine en 2004 et « antisioniste » en 2009. En effet, ces listes, dont l'objectif était différent de l'enjeu européen, n'ont certes pas mobilisé des électeurs et électrices en nombre aussi important qu'ils le souhaitaient, mais ces listes à deux périodes différentes avaient tout de même une visée communautariste affichée et qui était clairement opposée aux idées d'une autre communauté. Ces listes ne s'inscrivaient pas ni dans une logique républicaine, ni dans une échéance européenne ; c'est pourquoi il conviendrait de ne pas négliger la signification de leur campagne et la portée de ces votes. Il serait donc judicieux de susciter en interne au ministère ou auprès d'un centre universitaire, ou de la fondation nationale des sciences politiques, une étude de sociologie électorale sur ces deux listes. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

## Texte de la réponse

Le ministère de l'intérieur n'envisage pas, dans le cadre de ses compétences, de mener l'étude sociologique envisagée par l'honorable parlementaire. En revanche, les instituts de recherche sont naturellement libres de mener les études qui leur semblent pertinentes, y compris en matière électorale.

#### Données clés

Auteur: M. Éric Raoult

Circonscription: Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 59349 Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

### Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9169

Réponse publiée le : 11 mai 2010, page 5336